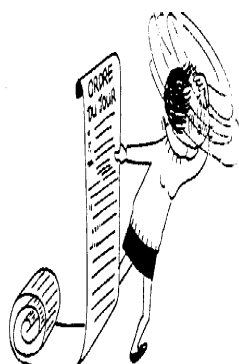


Beauvais, le 4 octobre 2010

CTPD

du 1^{er} octobre 2010



- 1) Approbation des procès-verbaux des 6 précédents CTPD
- 2) Bilan de la formation professionnelle 2009/2010
- 3) Plan de formation professionnelle 2010/2011
- 4) Horaires variables des trésoreries de Neuilly-en-Thelle et d'Auneuil
- 5) Modification du règlement intérieur de la trésorerie de Liancourt
- 6) Réinstallation de la trésorerie de Beauvais Amendes
- 7) Questions diverses

Ce CTPD s'est tenu de 9h30 à 13h20, avec une courte suspension de séance. Les débats ont gagné en sérénité suite à nos précédentes interventions, ce qui constitue une avancée pour la qualité du dialogue entre vos représentants et l'Administration.

La version intégrale de notre déclaration liminaire est en ligne sur le site de la section FO DGFIP de l'Oise.

Extraits :

« **Monsieur le Président**

Pour vous, la période estivale a été faste : la création du PRS, 2 ouvertures de SIP et une troisième dans les tuyaux, sans oublier l'accès au site Ulysse 60.

Pour FO DGFIP, le bilan est plutôt néfaste.

Dans les services, le moral de vos troupes est en berne. Faire toujours plus avec toujours moins, l'efficience à tout rompre, les collègues n'en peuvent plus. [...] Nos collègues demandent tout simplement la possibilité d'exercer leurs métiers. Monsieur le Président, pour imprimer une quittance, il faut du papier. La panne départementale de feuilles A4 que les services subissent depuis 15 jours est intolérable. »

« Ce n'est pas un hasard si les mobilisations à la DGFIP tout au long de l'année 2010 ont été les plus importantes de la Fonction Publique d'État !!! Les agents doivent faire preuve de toujours plus de professionnalisme dans un contexte dégradé et ce, sans reconnaissance pécuniaire, bien au contraire, puisque le projet de loi sur les retraites entraînerait même une réelle perte de pouvoir d'achat. »

« C'est pourquoi, Monsieur le Président, FO DGFIP vous demande solennellement aujourd'hui d'abandonner votre discours de VRP de la Réforme et de maître d'œuvre de la Révision Générale des Politiques Publiques, destructrice pour le service public et les emplois publics. L'heure n'est plus aux ronds de jambe. Votre devoir est de défendre vos effectifs et nos métiers, dans l'intérêt général. »

1) Approbation des procès-verbaux des 6 précédents CTPD

Étaient soumis à notre approbation :

- 2 procès-verbaux datant d'avant la fusion en DDFiP, dont un de décembre 2009
- 2 procès-verbaux de CTP conjoints du 22 avril 2010 de « pré-fusion »
- 2 procès-verbaux de CTPD de juin 2010, après la fusion en DLU



5 de ces PV ne nous ont pas été adressés par la Direction, ainsi que le prévoit fort logiquement le décret de 1982 régissant le fonctionnement des CTP. Si si, vous avez bien compris : on nous demandait d'approuver des procès-verbaux que nous n'avions même pas eu la possibilité de lire !

Vos représentants FO DGFIP ont donc refusé d'approuver ces PV, qui vont donc nous être dûment envoyés avant la tenue du prochain CTPD (sans doute début novembre).

Au passage, FO DGFIP a signalé que le CTPL « Budget » du 4 mars 2010 (avant fusion) avait été oublié de la liste des PV à approuver...no comment...

2) Bilan de la formation professionnelle 2009/2010

Les représentants syndicaux présents ont déploré que l'Administration n'ait pas pris l'initiative de proposer les formations adéquates à l'accompagnement de la réforme de la Taxe Professionnelle, s'agissant notamment des personnels affectés en SIE (Services Impôts des Entreprises).

FO DGFIP constate la filière fiscale aurait perdu 21 formateurs en 3 ans. Il nous est répondu que ces chiffres demandent vérification et qu'un bilan rectifié sera établi et transmis.



Les besoins en formation professionnelle sont recensés à l'issue des entretiens d'évaluation-notation. Pensez à formuler les vôtres le moment venu !

Résultat du vote : POUR (FO DGFIP, Administration), Abstention (SNUI)

3) Plan de formation professionnelle 2010/2011

Une fois de plus, FO DGFIP a insisté sur le caractère illusoire de la pratique des auto-formations : se former seul devant son écran, avec le téléphone qui sonne, à son poste de travail habituel, c'est impossible. Pour FO, l'administration ne peut pas s'affranchir d'organiser certaines formations au motif qu'un module d'auto-formation est disponible, ce que le Président a admis avec nous.

Suite aux altercations ayant eu lieu dans les SIP du département, la Direction a ajouté des formations de gestion des conflits, dispensées par un prestataire extérieur, à destination des agents d'accueil... et, faut-il l'espérer, de leurs supérieurs. FO DGFIP a rappelé les consignes en matière de gestion des conflits, s'agissant notamment des cadres A ou des chefs de poste. En effet, dès qu'un agent d'accueil se trouve en difficulté avec un usager, le supérieur doit se montrer et intervenir pour apaiser la situation. Au besoin, il isole l'usager en le recevant dans son bureau, et ce afin d'éviter une propagation de l'énerverment dans la file d'attente.

FO DGFIP a regretté qu'aucun calendrier ne soit fourni à l'appui du plan de formation et qu'il n'y ait pas eu de réunion préparatoire avec les formateurs départementaux. La Direction va donc organiser cette réunion et nous adresser ultérieurement le calendrier qui va en découler. En l'absence de planning, vos représentants FO DGFIP se sont abstenus.

Résultat du vote : POUR (Administration), ABSTENTION (FO DGFIP, SNUI)

4) Horaires variables des trésoreries de Neuilly-en-Thelle et d'Auneuil

Lors du précédent CTPD le 25 juin 2010, nous avons demandé que les nouveaux protocoles soient remis après une suspension de séance pour être soumis au vote sans tarder. La Direction n'a pas donné suite à notre requête au motif qu'un CTPD aurait lieu peu après, début juillet... Mais comme celui-ci a été annulé, nos collègues ont dû attendre plus de 3 mois pour bénéficier des horaires variables.

S'agissant de protocoles souhaités et signés par tous les personnels concernés, FO DGFIP a voté POUR la mise en place des horaires variables à Auneuil et à Neuilly-en-Thelle.

La trésorerie de Neuilly sera ouverte au public de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (poste fermé le mercredi).

La trésorerie d'Auneuil sera ouverte au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15, ainsi que le vendredi matin de 8h30 à 11h30.

Résultat des votes : POUR (FO DGFIP, SNUI, Administration)

5) Modification du règlement intérieur de la trésorerie de Liancourt

Cet avenant au règlement du 30 janvier 2002 relatif à l'organisation de la caisse a été signé par tous les agents du poste, nous n'avons donc fait aucune observation.

Résultat du vote : POUR (FO DGFIP, SNUI, Administration)

6) Réinstallation de la trésorerie de Beauvais Amendes

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à la demande de FO.

En effet, les futurs plans (rue Biot) n'ont été évoqués que brièvement en réunion informelle début juillet et ils n'étaient absolument pas satisfaisants. L'accès aux toilettes devait se faire en sortant dans la rue, la surface par personne flirtait avec les 6 m², sachant que cette trésorerie a vocation à accueillir un adjoint.

Justement, cette possibilité vient d'être concrétisée et un adjoint vient d'être affecté aux Amendes !

Interrogée sur le nombre de mètres carrés par agent dans les futurs locaux, la Direction nous annonce le chiffre miraculeux de 12 m² ! Certes des avancées ont été obtenues en termes d'espace en supprimant une des 2 caisses et un couloir, mais avec un adjoint en plus, il y a de quoi être sceptique... Ces nouveaux plans ne nous ont pas été communiqués pour l'instant. Il va sans dire que nous les attendons avec impatience pour juger sur pièce.

Pour FO DGFIP, il faut envisager une réinstallation dans d'autres locaux et proposer une alternative pérenne à ce projet en forme d'impasse. Et ce d'autant plus que la DGFIP a fait marche arrière sur la question de la régionalisation de la mission Amendes, du fait d'expérimentations peu concluantes (pour une fois !).



7) QUESTIONS DIVERSES

Autorisations d'absence « veille de concours »

FO DGFIP a saisi la Direction Départementale par courrier (en libre consultation sur notre site web <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>) sur les difficultés rencontrées par certains collègues pour obtenir cette autorisation d'absence « veille de concours DGFIP ».

Suite à notre intervention, ces autorisations sont accordées à tous, dans les deux filières.

Vous pouvez donc les poser librement sur vos feuilles de congés ou sur Agora. Une régularisation est même possible a posteriori en Direction, renseignez vous le cas échéant. Si la veille de concours tombe un jour de temps partiel, FO DGFIP vous rappelle que vous pouvez récupérer cette journée.

FO a déploré les difficultés rencontrées par les agents pour faire valoir leurs droits, y compris par des femmes enceintes s'étant vu refuser des autorisations d'absence liées à leur état de grossesse.

Point d'étape sur la fusion des hôpitaux de Creil et de Senlis

Après avoir lu plusieurs articles de presse annonçant la nomination d'un directeur hospitalier commun au premier trimestre 2011, vos représentants FO DGFIP ont interrogé le Président sur les conséquences de cette fusion au niveau des postes comptables concernés (Senlis Municipale et Creil Municipale). La Direction nous a indiqué qu'elle n'en savait pas plus que nous. Compte tenu des délais, une gestion avec un budget unique dès 2011 paraît peu probable. Aucune décision n'est prise à ce jour quant à la création d'une trésorerie spécialisée hôpital ou d'une gestion regroupée sur une des 2 trésoreries existantes.

Réinstallation de Creil Municipale

Depuis quelques mois la Direction envisage de réinstaller ce poste dans les locaux de la cité judiciaire. Mais le coût des travaux annoncé par la DPAEP est trop élevé aux yeux de la direction locale. Le dossier a été transmis à la DGFIP pour examen et le projet se trouve donc encore une fois en stand-by.

Réinstallation de Grandvilliers

Le projet de réinstallation dans l'ancien Hôtel de France semble également en mauvaise voie dans la mesure où le loyer demandé par le bailleur est trop élevé pour la Direction.



Trésoreries

Le Président fait lui-même le constat d'installations insatisfaisantes à travers le département. Il est fait mention de Noailles, Grandvilliers, Froissy, Chambly, Mouy. D'autres auraient également eu leur place dans cette liste, comme St Leu d'Esserent.

Il estime que les propriétaires, notamment l'OPH, encaissent les loyers sans assurer la maintenance attendue. Depuis le temps que ces problèmes sont soulevés, FO DGFIP a donc vivement conseillé au Président d'en finir une bonne fois et de consigner les loyers jusqu'à ce que les travaux attendus soient effectués.

SIP de Senlis

Il devrait ouvrir ses portes le 1^{er} juillet 2011. Il rassemblera le personnel du CDI actuel, 3 ou 4 collègues de la filière gestion publique, sur la base du volontariat (il est possible de prendre rang dans les tableaux de mutation dès maintenant) et un inspecteur du Trésor. Les postes restant vacants seront ouverts au mouvement national.

La réinstallation est prévue de sorte que les agents de Senlis Municipale seront intégrés dans le Centre des Finances Publiques de Senlis, dans les locaux de l'actuel SIE, lui-même transféré au premier étage.

SIP de Compiègne

Faut il le rappeler, le SIP de Compiègne a ouvert ses portes le 1^{er} juillet, mais les travaux ne sont pas encore terminés à ce jour ! Après une livraison promise au 30 septembre, c'est aujourd'hui la date du 15 octobre « maxi » qui est annoncée. En attendant, la caisse provisoire est celle du SIE, l'accueil se fait dans la cantine et il n'y a pas d'accès handicapé. Les conditions ne sont pas propices à un accueil digne de ce nom, les files d'attente s'allongent en période d'échéance, et l'inévitable est arrivé : une altercation sanglante a eu lieu, obligeant plusieurs collègues à séparer les usagers.

Un problème similaire avait déjà eu lieu à Creil, et le Président estime que notre département verra ce genre de situations se multiplier.

Vos représentants FO en ont donc profité pour demander à la Direction de prendre les mesures attendues par les agents d'accueil : guichets sécurisés avec vitres pare-balles, guichets anti hold-up autant que possible. Réponse du Président : pas de sous ! Il reconnaît le manque de sécurité des guichets du département, déplorant même le manque de caisses temporisées, mais n'y apporte aucune solution, faute de moyens.



Pôles Contrôle-Expertise

Les contrôleurs devraient continuer à faire davantage de vérifications (contrôles fiscaux externes), bien qu'il s'agisse de tâches normalement dévolues aux seuls inspecteurs. L'Administration indique que les objectifs sont assignés par équipe et promet qu'en contrepartie, moins de contrôles sur pièces seront attendus.

